

Concernant un dépôt d'AUTORISATION DE TRAVAUX déposé en Mairie le **29/06/2023**

PAR	NOM, PRÉNOMS FURY MUNEL
HABITANT À	ADRESSE DU DEMANDEUR 21 PIERRE SIRVEN 34530 MONTAGNAC FRANCE
NATURE DES TRAVAUX	Promotion culturelle du monastère des Augustins
POUR UN PROJET SITUÉ À	ADRESSE DU TERRAIN (NUMÉRO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) 21 Avenue PIERRE SIRVEN 34530 MONTAGNAC
	RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (SECTIONS ET NUMÉROS DES PARCELLES) BR0301

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DE LA MAIRIE DE MONTAGNAC

Dossier N° : AT 34162 23 K0005

Le Maire de la commune de MONTAGNAC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, ses articles L 2211-1 et suivants, relatifs aux pouvoirs de police du Maire

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, ses articles L 123-1 et R-123-1 et suivants, et plus particulièrement R123-23

Considérant que le projet concerne un changement de destination et des modifications d'une construction existante inscrite aux Monuments Historiques, que la demande d'AT doit donc être liée à un Permis de Construire (avec dossier spécifique) ;

Considérant qu'à ce jour, aucune demande de Permis de Construire n'a été déposée pour un changement de destination ;

Considérant que les pièces fournies dans le dossier ne permettent pas de répondre favorablement à la demande ;

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE UNIQUE:** L'autorisation de travaux est **REFUSÉE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à MONTAGNAC, le 21 SEP. 2023

M. Yann LLOPIS  
Maire de MONTAGNAC

